

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

L'**UFAP UNSa Justice**, en ce début de nouvelle mandature, souhaite remercier les collègues qui, par leurs suffrages, ont apporté leur confiance à notre organisation professionnelle pour les représenter pour les 4 ans à venir. Cette confiance se traduit par l'obtention de 3 sièges sur 8.

L'**UFAP UNSa Justice**, forte de cette confiance, portera les revendications du terrain et notamment la réforme statutaire et indemnitaire tant attendue après les annonces faites par le GDS à l'automne dernier. Cette réforme s'inscrit dans la continuité de celle de la chaîne de commandement qui nous permet aujourd'hui de revendiquer des grilles indiciaires pour le Corps d'Encadrement et d'Application ambitieuses, à l'instar de celles obtenues par la Police Nationale avec un indice majoré sommital de 527 pour la grille fusionnée des Surveillant/Brigadier et de 610 pour la grille fusionnée des Premier/Major. L'attractivité de nos métiers passe par cette indispensable réforme, seule garante d'un recrutement pérenne pour l'institution. Plus largement, des mesures catégorielles conséquentes doivent voir le jour non seulement pour répondre au contexte économique actuel d'inflation galopante mais aussi et surtout à la légitime attente de reconnaissance des personnels pénitentiaires dans leur ensemble.

Dans un contexte social très tendu, le gouvernement veut encore faire passer aux forceps une réforme. La Réforme des retraites qui ne se base nullement sur une obligation financière mais sur une promesse faite durant la campagne électorale. Les personnels de surveillance, dont la pénibilité du métier n'est plus à démontrer, demandent une légitime reconnaissance de la nation. Pour les personnels du CEA comme pour l'ensemble des corps de la DAP, le message est clair :

Pas 1 an, pas 1 mois, pas 1 jour de plus !

Soyez assuré(e)s que l'UFAP UNSa Justice répondra présente, prendra ses responsabilités et appelle d'ores et déjà les pénitentiaires à se mobiliser massivement pour le 31 Janvier prochain !

Pour terminer cette déclaration, l'**UFAP UNSa Justice** ne pouvait passer sous silence la fin dramatique de l'ancienne mandature qui a vu un homme perdre la vie et demande l'ouverture d'un groupe de travail sur les conseils de discipline et leur mode de fonctionnement.

Pour les élus de CAP de l'UFAP UNSa Justice
Emmanuel CHAMBAUD